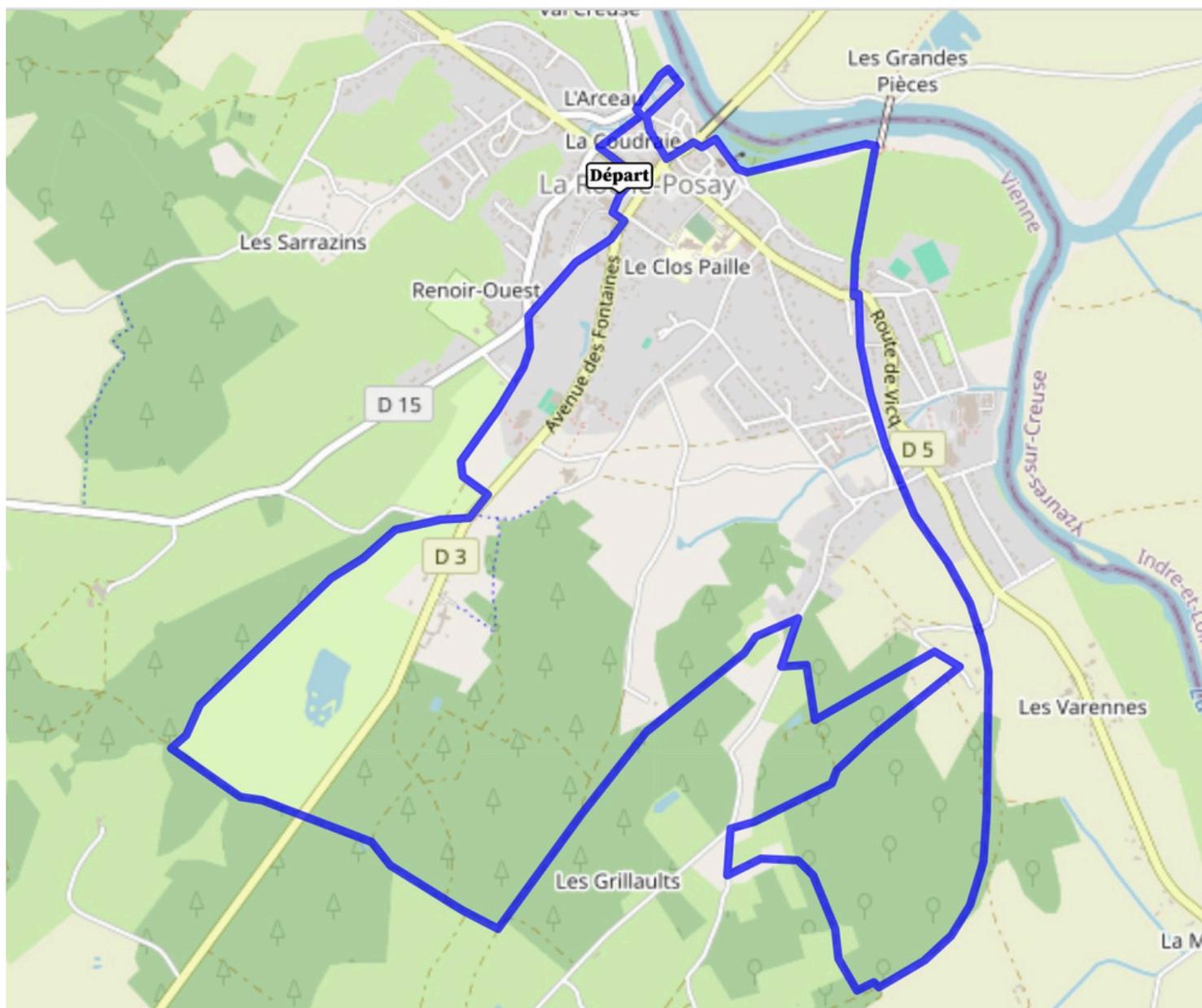


Circuit ORANGE 12,5km





Etape 1 : Départ de l'Office de Tourisme. Traverser la Place de la République puis tourner à droite sur le Cour Pasteur.



Etape 2 : Prendre à droite sur la Rue des Enfants de Troupes. Remonter la rue.



Etape 3 : Prendre à gauche sur le Chemin du Golf.



Etape 4 : Continuer tout droit sur le Chemin de la Tuilerie.



Etape 5 : Au stop, prendre à droite sur la Rue du Dr Benjamin Bord. Puis continuer tout droit sur 100 m.



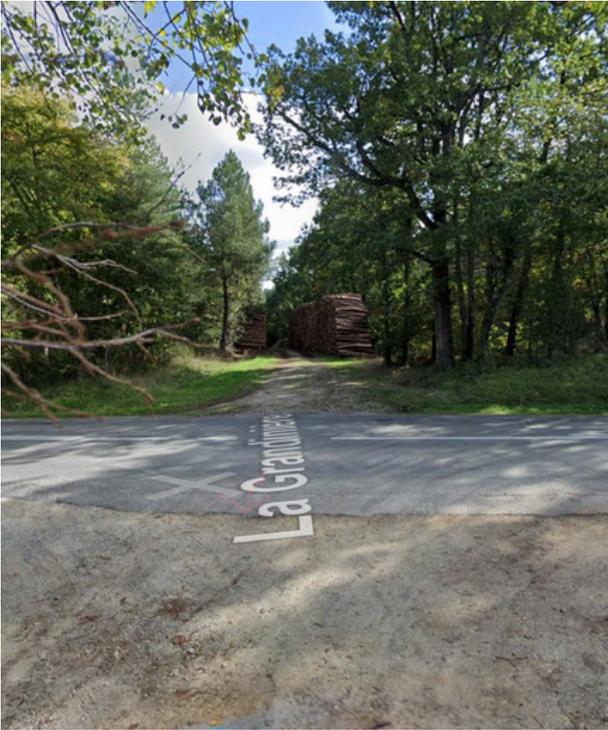
Etape 6 : Tourner à droite dans la rue, puis continuer tout droit jusqu'à la prochaine étape.



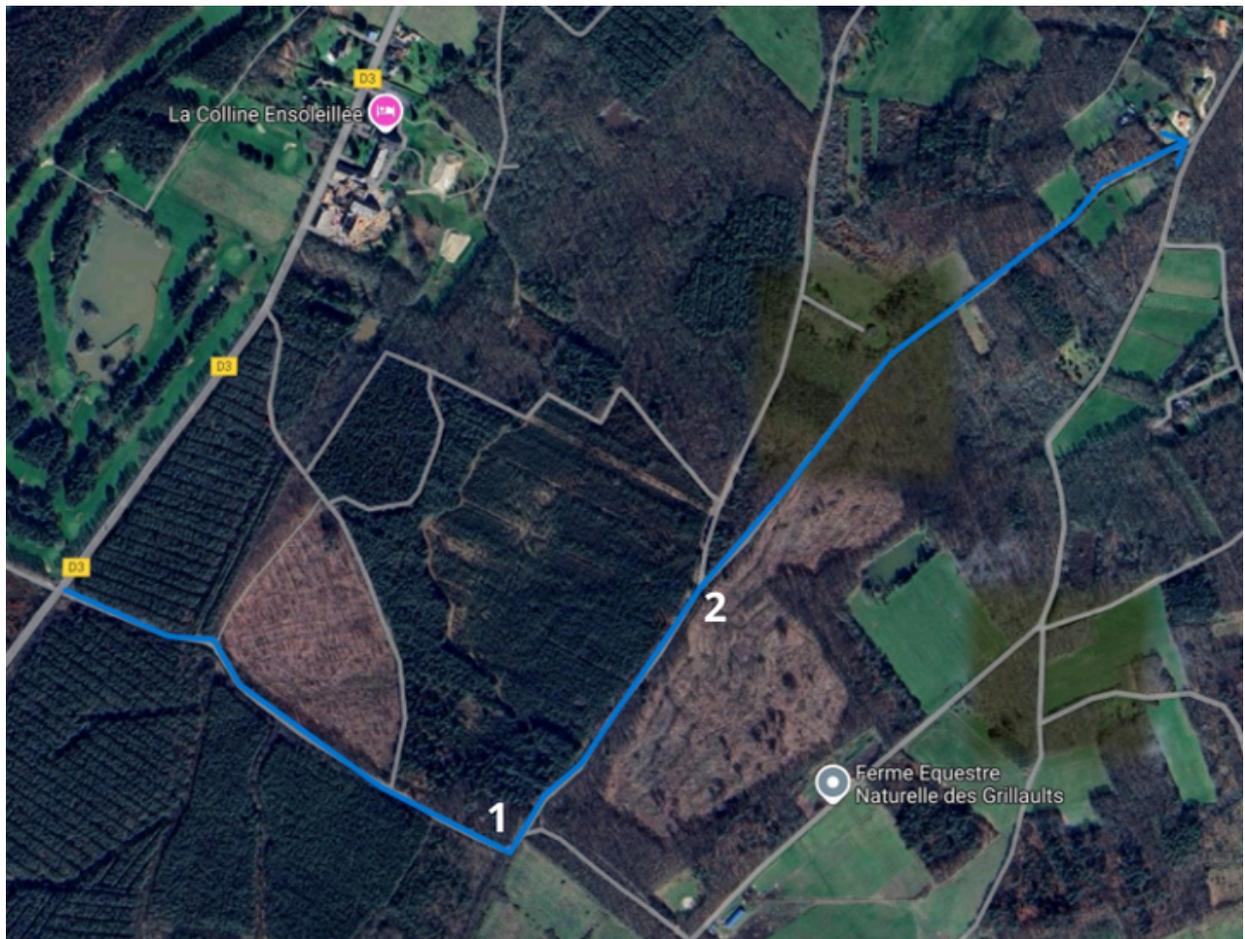
Etape 7 : Tourner à gauche sur le chemin pédestre et continuer tout droit dans la forêt.



Etape 8 : Au bout du chemin, tourner à gauche et continuer tout droit sur le chemin "La Grandinière"



Etape 9 : A l'intersection, continuer tout droit sur le chemin pédestre et suivre les instructions de l'étape 10.



Etape 10 : Continuer tout droit.

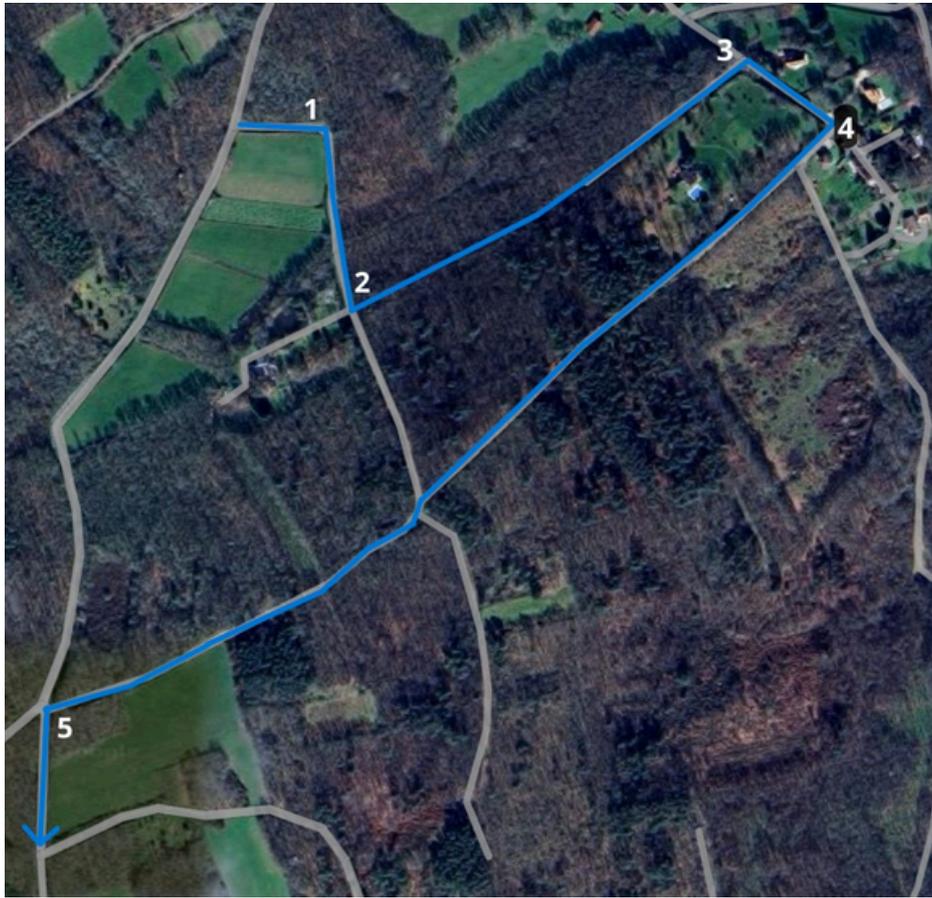
- 1) Tourner à gauche sur le chemin, puis filer tout droit.
- 2) Bifurquer vers la droite en ignorant le passage à gauche et continuer tout droit jusqu'à la prochaine étape.



Etape 11 : A l'intersection, tourner à droite sur la Pointe du Pré Copelin.



Etape 12 : Tourner à gauche sur le chemin et suivre les instructions de l'étapes 13.



- Etape 13 : Continuer tout droit puis tourner à droite (1).
2) Tourner à gauche sur le chemin et continuer tout droit.
3) Tourner à droite puis continuer sur 100 m.
4) Tourner à droite puis continuer tout droit sur 900 m.
5) Prendre à gauche sur la route et filer tout droit sur 130 m.



Etape 14 : Tourner à gauche sur le chemin.



Etape 15 : Tourner à gauche et prendre le chemin pédestre de la Ligne de Châtellerault à Launay. Continuer tout droit sur 2,4km.



Etape 16 : Traverser l'Avenue de la Gare et prendre la Rue de la Baignade.



Etape 17 : Tourner à droite sur la continuité de la Rue de la Baignade et filer tout droit.



Etape 18 : A la Baignade, tourner à gauche et prendre le chemin pédestre.



Etape 19 : A la sortie du chemin, prendre à droite sur la Rue des Remparts et continuer tout droit.



Etape 20 : Tourner à droite sur la Rue Notre Dame.



Etape 21 : Tourner à gauche sur la Rue Bourbon et passer sous la porte de la ville.



Etape 22 : Après la porte de la ville, tourner à droite dans la Rue de Falck.



Etape 23 : Avant le pont, prendre à droite sur la Rue de la Cale. Descendre la rue.



Etape 24 : En bas de la rue, prendre à gauche et traverser le pont pour rejoindre la Rue des Tanneries. Remonter la rue.



Etape 25 : En haut de la rue, prendre à gauche et traverser le pont.



Etape 26 : Après le pont, tourner à droite et descendre les escaliers pour rejoindre l'entrée du Parc des Confluences. Traverser le parc.



Etape 27 : A la sortie du parc, tourner à gauche sur la Rue Pierre Denis Rousseau.



Etape 28 : Tourner à droite sur le Boulevard Victor Hugo pour rejoindre l'Office de Tourisme.